



AVIS D'ENQUÊTE

COMMUNE
DE
CONCISE

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, la Municipalité soumet à l'enquête publique complémentaire **du 16 mars au 14 avril 2019** :

- **La modification du plan général d'affectation du sol et de son règlement pour la zone agricole protégée I ;**
- **Le plan général d'affectation du sol et le nouvel article du règlement pour la disponibilité des terrains à bâtir**

Elle met en consultation durant le même délai :

- **La fiche explicative pour la modification du plan général d'affectation du sol;**
- **Un extrait du rapport d'aménagement selon l'art. 47 OAT (disponibilité des terrains et parcelles faisant l'objet d'une plus-value)**

Les dossiers sont déposés au Greffe municipal où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouvertures du guichet ou sur rendez-vous avec le service technique.

Les remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité sous pli recommandé ou apposées sur la feuille d'enquête durant la période susmentionnée.

La Municipalité